

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 février 2025

DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE EN
MATIÈRE ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE, ENVIRONNEMENTALE, ÉNERGÉTIQUE, DE
TRANSPORT, DE SANTÉ ET DE CIRCULATION DES PERSONNES - (N° 631)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 255

présenté par

Mme Brulebois, rapporteure au nom de la commission du développement durable et de
l'aménagement du territoire

à l'amendement n° 152 de M. Leseul

ARTICLE 38

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.